



## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU 8 Janvier 2010**

Les Membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le Président.

Etaient présents à la réunion et ont émargé la feuille de présence en entrant en séance :

**Membres du conseil d'administration (Année d'élection)**

Agnès SENIULT .....Présidente par intérim  
Frédéric HUGUET .....Président sortant (2009)  
Laurent CHANUT..... Trésorier(2007)  
Marie Hélène MAILLOT (2008) .....Pierre OBERZUSSER (2008)  
Jocelyne LAURENCE (2007) représentée par Laurent CHANUT

**Adhérents Adultes**

Sylvie JALIBERT	Angélique RAKOTOARICON
Nicole ROUILLE	Paul ROUILLE
Cristina AUGUSTE	Michel DUBOIS
Claude TOURISSEAU	Jean Claude MAILLOT
Frédéric VISAGE	Karine MOYSAN

Michèle MARDON représentés par Sylvie JALIBERT

**Adhérents Jeunes**

Sandra ABDELHEDI représentant Kiyane Serge PRUBOST représentant Nicolas Pulchemi KEMAYOU représentant Karen Laurent CHANUT représentant Morgane

**Membres honoraires**

Monsieur DUCOS ..... Membre Fondateur  
Gilberte DUCOS  
Bruno PIERFERERICI ..... Ancien Président

7 allée des noisetiers 95670 MARLY LA VILLE  
[www.cis.asso.fr](http://www.cis.asso.fr) [contact@cis.asso.fr](mailto:contact@cis.asso.fr)

Membre de la fédération photographique de France - Agrée Jeunesse et sport  
Membre de la fédération départementale maison des jeunes et de la culture  
SIRET N° 448 604 587 0056

La Présidente ouvre la séance et salut les participants.

Elle passe ensuite à l'examen des points de l'ordre du jour :

- **Modifications des statuts**
- Modification des statuts Article 1.6 La phrase : *Les adhésions des enfants mineurs devront s'effectuer en présence d'un des parents et nous fournir également une fiche de renseignements.* est remplacé par :

*Les adhésions des enfants mineurs devront s'effectuer en présence d'un des parents et qui devront nous fournir également une fiche de renseignements.*

- Modification des statuts Article IV.1 La phrase : Elle adopte à la majorité des membres actifs âgés de 16 ans au moins : est remplacé par :

*Elle adopte à la majorité des membres actifs âgés de plus de 16 ans, les autres enfants sont représentés par leurs parents.*

- Modification des statuts Article VI.1 Rajout de la phrase *Les délibérations de l'Assemblée Générale concernant la dissolution et la liquidation des biens de l'association sont à adresser sans délai à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.*

- **Rapport moral du Président sortant**
- **Rapport financier**
- **Renouvellement du mandat des Membres du Conseil d'Administration**
- **Renouvellement du mandat des Membres du Bureau**
- **Questions diverses**

### **RAPPORT MORAL**

Le Président sortant présente son rapport moral. – texte en pièce jointe –

***Les membres présents remercient le Président du rapport ainsi présenté.***

### **RAPPORT FINANCIER**

Le Trésorier donne lecture des comptes de l'année 2009 et présente le budget pour l'exercice 2010. – rapport en pièce jointe.

***Les comptes ainsi présentés sont approuvés à l'unanimité par les membres présents***

### **RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Les membres du Conseil d'administration dont le mandat arrive à échéance cette année sont

- Jocelyne LAURENCE
- Laurent CHANUT
- Jean pierre MALARD démissionnaire (Elu en 2009)

Jocelyne LAURENCE ne souhaitant plus être membre du conseil d'administration, Jean Pierre MALARD démissionnaire, il est proposé les mandats aux membres présents.

Se présentent comme entrants :

- Agnès SENIULT pour une durée de 3 ans
- Laurent CHANUT pour une durée de 3 ans
- Michel DUBOIS pour une durée de 2 ans

7 allée des noisetiers 95670 MARLY LA VILLE

[www.cis.asso.fr](http://www.cis.asso.fr) [contact@cis.asso.fr](mailto:contact@cis.asso.fr)

Membre de la fédération photographique de France - Agrée Jeunesse et sport

Membre de la fédération départementale maison des jeunes et de la culture

SIRET N° 448 604 587 0056

*Cette décision mise aux voix est acceptée à l'unanimité.*

Il est ensuite demandé aux membres présents de voter pour la nomination du nouveau Président, Frédéric HUGUET ayant présenté sa démission en décembre 2009.

Agnès SENIULT, Présidente par intérim, présente sa candidature.

*Cette décision mise aux voix est acceptée à l'unanimité.*

#### **RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES MEMBRES DU BUREAU**

Il est proposé de renouveler le mandat des membres du bureau :

Jean Pierre MALARD ayant présenté sa démission du poste de Secrétaire,  
Marie-Hélène MAILLOT présente sa candidature.

Le bureau est ainsi constitué :

- Agnès SENIULT ..... Présidente
- Laurent CHANUT ..... Trésorier
- Marie-Hélène MAILLOT ..... Secrétaire

*Cette décision mise aux voix est acceptée à l'unanimité.*

#### **POUVOIRS**

Le conseil d'administration donne pouvoir aux membres du bureau pour représenter l'association vis à vis des administrations, des banques,...

*Cette décision mise aux voix est acceptée à l'unanimité.*

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Modification du logo de l'association :

*Cette décision mise aux voix est acceptée à l'unanimité.*

- Réhabilitation d'un droit d'entrée de 15 euros.

*Cette décision mise aux voix est acceptée à l'unanimité.*

- Modification du prix de la cotisation au Club, portée à 60 euros pour 2010.

*Cette décision mise aux voix est acceptée à l'unanimité*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la Présidente lève la séance.

La Présidente,  
**Agnès SENIULT**

Le Trésorier,  
**Laurent CHANUT**